

Signalétique interne



Caractéristiques techniques :

- Plaque de porte en PVC blanc rigide avec chiffre 2 en relief noir mat et option braille.
- Dimensions 120 x 120 mm.
- Fixation adhésive fournie.
- Ces plaques avec pictogrammes en relief et écriture en braille permettent l'accessibilité, l'autonomie et la participation des personnes malvoyantes en conformité avec cette loi : le braille pour les personnes aveugles, le relief et le contraste de couleur pour les malvoyants.

Plaque de porte conforme à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour "l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées", imposant une mise en accessibilité dans tous les Etablissement Recevant du Public privés et publics d'ici 2015.

Pour être conformes, les plaques de porte doivent être positionnées à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,30 m pour une lecture facile pour tous : aussi bien assis que debout.